

Mont-de-Marsan, le 2 février 2009

Maisadour mobilise 2,2 millions d'euros pour ses adhérents.

Le Conseil d'Administration du Groupe Coopératif Maisadour, réuni le 30 janvier au siège de Haut Mauco, a décidé de mobiliser 2,2 millions d'euros au bénéfice des adhérents de la coopérative.

Cette décision a pour objectif de contribuer à la relance de l'activité agricole suite aux difficultés rencontrées par les agriculteurs ces dernières semaines.

Qu'elles soient liées à l'augmentation des charges, à l'effondrement des cours du maïs ou aux conséquences de la tempête du 24 janvier dernier, ces difficultés sont aujourd'hui un vrai danger pour tout un pan de l'activité économique de notre région.

C'est pourquoi, Maisadour entend, par cette décision, sans précédent, accompagner et soutenir les agriculteurs dans leurs efforts pour re-démarrer leur activité.

« Nous nous devons d'accompagner nos adhérents dans les difficultés économiques et climatiques exceptionnelles rencontrées. C'est l'avenir d'exploitations agricoles, d'emplois dans l'agro-alimentaire, et des savoir-faire de notre région que nous nous devons de sauvegarder, estime Michel Prugue le président de Maisadour. C'est pour cela que le Conseil d'Administration de Maisadour a décidé de mobiliser 2,2 millions d'euros, pour soutenir cet effort collectif. »

Ensemble et unis nous devons avoir confiance en l'avenir.

Contact presse :

Alice Helt 06 08 92 92 52

Christelle Chabasse 06 85 90 12 68